

Blanquefort : la CGT assigne Ford en justice et demande le soutien de l'Etat

Jeudi 2 mai 2019 à 14:38 -

Par [Pascal Pierozzi](#), [France Bleu Gironde](#), [France Bleu](#)

La CGT de Ford Blanquefort a décidé d'assigner le constructeur américain Ford devant le tribunal de grande instance de Bordeaux. Elle veut utiliser l'outil judiciaire avec l'objectif de bloquer la fermeture de l'usine qui se dessine à la fin du mois de septembre.



Devant les caméras, Philippe Poutou appelle le gouvernement à soutenir les salariés de Ford dans leur procédure judiciaire © Radio France - Pascal Pierozzi

Blanquefort, France

C'est l'une des dernières cartouches tirée par la CGT de Ford Blanquefort. Elle veut dénoncer devant les juges l'absence de motif économique qui justifierait cette fermeture et également l'abus du constructeur américain refusant de laisser son usine à un repreneur qui existait et qui pouvait assurer la continuité de l'activité.

Une assignation à jour fixe

Le temps presse, car ce sont 853 emplois qui sont en jeu. La fermeture est annoncée pour le **30 septembre**. L'avocat des salariés, Philippe Brun a donc sorti de sa manche un premier joker : une demande d'assignation à jour fixe. *"Quand il y a des problématiques de fond qu'on ne peut pas régler dans le cadre d'un référé en matière civile, donc là, on est dans le cadre d'un conflit collectif c'est donc le juge civil qui est compétent et pas le juge prud'hommal, eh bien il y a des procédures au fond rapides, c'est ce qu'on appelle une procédure à jour fixe"* explique le défenseur des 'Ford'.

"Donc, les salariés ont l'honnêteté, vis à vis de Ford, qui a été leur employeur pendant 35 ans, de dire on ne vous fait pas le coup après, mais on vous le fait avant parce que les emplois seront préservés. Imaginez qu'on le fasse après la notification des licenciements au mois de septembre, et que le juge à Noël dit que la CGT a raison, Ford serait contraint de réintégrer l'ensemble des salariés et payer les préjudices subis. Ce serait une grande mahonnêteté de procéder comme cela, car il n'y aurait non seulement plus d'activité économique. Ford serait obligé de reprendre son personnel et le payer à ne pas travailler. C'est très respectueux y compris de Ford qui ne l'est pas vis-à-vis de nous, ni de l'intérêt général, ni l'intérêt de ses travailleurs" insiste l'avocat Philippe Brun.

Les salariés souhaitent l'appui de l'Etat

La CGT de Ford Blanquefort compte sur un appui de taille, en l'occurrence l'Etat, faisant référence aux propos de **Bruno Lemaire, ministre de l'Économie et même du président de la République Emmanuel Macron** qui avaient estimé l'attitude du constructeur américain "lâche, hostile et incompréhensible". En conséquence, le syndicat demande l'appui de l'Etat en tant qu'intervenant volontaire dans la procédure. Lors d'un récent entretien à Bercy, Philippe Poutou, délégué CGT, avait prévenu Bruno Lemaire de cette assignation en justice.

Philippe Poutou demande à Bruno Lemaire et à Emmanuel Macron de soutenir les salariés de Ford devant la justice

"On est pas favori dans le match qui arrive" confie Philippe Poutou, "mais si on empêche la fermeture de l'usine, ce serait un exploit".

L'audience pourrait avoir lieu en juin, et la décision de justice prise durant l'été.